



## Rétractation devis par commerçant

Par **titome**, le **08/02/2016** à **09:15**

Bonjour,

Le 20 novembre 2015, je dépose une montre Rado pour un devis pour changer la pile et un changement de verre de montre dans une bijouterie. On me recontacte début décembre en me proposant un devis que j'accepte et on m'annonce un délai de 3 semaines. Fin décembre, je me présente à la bijouterie et là un retard de réception de verre fait que la montre ne sera disponible que début janvier. En janvier toujours pas de pièce détachée, on me propose de faire un verre sur mesure toujours au même tarif annoncé.

Sauf que le 6 février, soit plus de 2 mois après, on me téléphone pour me dire que finalement, l'horloger ne peut effectuer les travaux et que donc la montre a été envoyée chez Rado et que le devis s'élève à 439€. La seule solution que le bijoutier me propose est de récupérer ma montre.

Quels recours ai-je et surtout peuvent-ils le faire ? Pour moi, le devis quand il est convenu entre 2 parties vaut pour contrat.

Merci pour vos réponses.